



PROGRAMME

"Sécurité juridique et relations internationales transfrontalières : analyse de la procédure européenne d'injonction de payer"

ORGANISÉ PAR LE CONSEIL DU BARREAU DE LA CATALOGNE EN ASSOCIATION AVEC L'ORDRE DES AVOCATS BARREAU DES PYRÉNÉES ORIENTALES, LE BARREAU DES AVOCATS D'ANDORRE ET LE BARREAU DES ÎLES BALÉARES AVEC LA COLLABORATION DU BARREAU DES AVOCATS DE GIRONE

Jour : vendredi 20 septembre 2024

Lieu : Illustre Barreau de Gérone, Plaça Jaume Vicens Vives, 4 · 17001 Gérone

La conférence aura traduction simultanée catalan-français/ français-catalan

9h45 - Ouverture (15 min.)

- M. Albert Sierra, Bâtonnier du Barreau de Gérone
- Mme. Brigitte Campos-Wallon, Bâtonnière de l'Ordre des Avocats de Perpignan
- Mme. Marta Martinez, Présidente du Conseil des Barreaux de Catalogne

10h00 - Conférence inaugurale : Le Règlement (Ce) No 1896/2006 du 12 décembre 2006 Instituant une procédure européenne d'injonction de payer (45 min.)

Intervenant : M. Gonzalo Ferrer Amigo, Tribunal de première instance de Barcelone

Présente : Mme. Anna Valdé, membre du Conseil du Barreau de Gérone

10h45- Pause-café

11h00 - Table ronde : « Caractéristiques de la phase déclarative de la procédure en Espagne, en France et en Andorre » (1h)

Modération : M. Martí Aleñar, Bâtonnier du Barreau des Îles Baléares

Interventions :

- M. Julien Audier-Soria : Obtenir une décision judiciaire en France



- M. Miquel Bellera Gracia, vice-doyen du Barreau d'Andorre : La procédure de réclamation financière dans le système judiciaire andorran
- M. Jesús M. Sánchez, Bâtonnier du Barreau de Barcelone, la procédure de contrôle dans le système juridique espagnol

Echanges avec le public

12h00 - Table ronde : « Caractéristiques de la phase d'exécution de la procédure en Espagne, en France et en Andorre », avec une référence particulière à la figure du Saig en Andorre et de l'Huissier de justice et au modèle CARPA (Caisse Autonome de Règlements Pécuniaires des Avocats) en France. (1h30)

Modération : Monsieur Bâtonnier Raymond Escalé i Maître Mathieu Pons- Serradeil

Interventions :

- Maître Pierre GAUBIL qui fera une présentation du Commissaire de Justice et développera les mesures d'exécution des décisions Espagnoles en France.
- Maître Sylvain DONNEVE qui présentera la CARPA avec son système sécuritaire et les avantages pour la profession.
- M. Miquel Bellera Gracia, vice-doyen du Barreau d'Andorre.
- Avocat du Conseil des Barreaux de Catalogne

Echanges avec le public

13h30 - Clôture